BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 10. — NOVEMBRE 1850.)

AVIS.

Le tome II de la *Bibliographie des Mazarinades*, par M. C. Moreau, est en distribution et en vente chez M. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 NOVEMBRE 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

784. M. Hennebert, archiviste à Tournai, présenté par M. Duchesne aîné; son correspondant à Paris sera M. Paulin Pâris, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14;

785. M. Fouque, libraire à Châlon-sur-Saône, présenté par M. J. Renouard; son correspondant à Paris sera M. Louis Labbé, rue Saint-André-des-Arcs, 51.

Ouvrages offerts.

De la part de diverses Sociétés savantes :

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. T. X,

Amiens et Paris, librairie de Dumoulin, 1850. 1 vol. in-8° avec 12 planches.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie. T. VIII, 1849-850. Saint-Omer, 1850. 1 vol. in-8°.

Bulletin monumental publié par la Société française pour la conservation des monuments. T. XVI, n° 5. Caen, 1850. In-8°.

Annales agricoles, scientifiques et industrielles, publiées par la Société académique de Saint-Quentin. T. VII. Travaux de 1849. Saint-Quentin, 1850. 1 vol. in-8°.

De la part des auteurs :

Advis et Devis des lengues, traité de philologie composé en 1563 par François Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor, près Genève (publié par M. H. L. Bordier). Paris, librairie de Dumoulin, 1849. In-8°.

Du Recueil des chartes mérovingiennes, formant la première partie de la collection des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, commencée par ordre du gouvernement en 1762 et continuée de nos jours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Notice suivie de pièces mérovingiennes inédites ; par M. H. L. Bordier. Paris, librairie de Dumoulin, 1850. In-8°.

Histoire de Châlon-sur-Saône depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. V. Fouque. Ouvrage qui a obtenu de l'Académie des inscriptions une mention honorable. Châlon, 1850. 1 vol. in-8°, papier vélin, avec un plan.

Recherches historiques sur la révolution communale au moyen âge, et sur le système électoral appliqué aux communes, par M. V. Fouque. Châlon. In-8°.

L'Institut des jeunes aveugles de Paris ; son histoire et ses procédés d'enseignement, par M. Guadet. Paris, 1850. In-8°.

Les vrayes chroniques de Jehan le Lebel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, retrouvées et publiées par M. L. Polain, conservateur des archives de l'État à Liége, etc. 1850. 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est adressé à la Société par l'intermédiaire de la légation de Belgique.

Notice historique sur la vie et les travaux de Marc Isambert Brunel. Paris, Ed. Frère. Rouen, 1850. In-8°.

Correspondance.

M. Ch. Roget, juge de paix à Volumster (Moselle), annonce

qu'il s'occupe depuis longtemps de travaux historiques pour lesquels il espère trouver un jour l'appui de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Journal de Barbier. T. III. Les feuilles 1 à 4 sont tirées; les feuilles 5 à 7 sont chez M. de La Villegille; la feuille 8 est composée.

Vie de saint Louis. T. VI. Notes : les placards 1 à 5 sont chez M. de Gaulle. Le placard 6 est composé.

Les autres publications commencées n'ont pas fait de progrès depuis la dernière séance.

— Le secrétaire communique des lettres de MM. de La Villegille et de Gaulle. Le premier fait connaître au Conseil que, forcé de s'absenter momentanément de Paris, par suite d'une maladie très-grave de son père, il se voit dans l'impossibilité de terminer pour la fin de cette année le III^e^ volume du *Journal de Barbier.*

M. de Gaulle, qui a été informé de cette circonstance, prend l'engagement de faire tous ses efforts pour achever l'impression des tables complétant le dernier volume de la *Vie de saint Louis* avant cette même époque. Il exprime de nouveau au Conseil ses regrets de retards et d'obstacles qu'il n'a pas été libre de surmonter plus tôt.

M. Crapelet espère que la rapidité de l'impression répondra au zèle de l'éditeur.

M. de Wailly dit avoir signalé à M. de Gaulle la rectification de plusieurs noms propres imparfaitement lus par Tillemont, et que ses recherches sur les itinéraires des rois de France lui ont permis de vérifier et de rétablir.

— Le Conseil autorise l'impression immédiate du III^e^ volume de la *Bibliographie des Mazarinades*, dont la copie est préparée. M. Moreau sera instruit de cette décision.

M. Ravenel, commissaire responsable pour cet ouvrage, explique la cause du retard apporté au tirage des deux dernières feuilles du second volume. Il avait désiré remplacer par les premières lignes du texte le titre factice imposé par l'éditeur à trois ou quatre de ces pamphlets. Le Conseil invite M. Ravenel à passer outre, afin que le volume puisse être distribué le plus prochainement possible.

— Sur la proposition de M. Magnin, le Conseil autorise M. l'archiviste à remettre un exemplaire des *Procès de Jeanne d'Arc* à

M. Ch. Giraud, membre de l'Institut, qui en ferait le sujet d'articles pour le *Journal des Savants*.

— A l'occasion du Ier volume du *Journal de Barbier* qui manque déjà dans la librairie, M. Monmerqué appelle l'attention du Conseil sur la convenance qu'il y aurait de réserver, pendant un certain temps, un nombre d'exemplaires de chaque ouvrage au moins égal à celui des Sociétaires. Il peut arriver, en effet, que des membres soient momentanément empêchés, par l'éloignement ou par quelque autre cause, de retirer les volumes auxquels ils ont droit. Cette question devra être examinée par le Conseil.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Addition à la séance du Conseil du 7 octobre.

Nom de l'élève en rhétorique qui a remporté, au grand concours de 1850, le prix d'Histoire, fondé par la Société de l'Histoire de France :

Guyou (Armand-Louis), né à Paris le 25 septembre 1832, élève du lycée Napoléon, institution Hallays-Dabot.

II.

VARIÉTÉS.

M. Augustin Thierry vient de terminer le tome Ier du *Recueil des documents inédits de l'histoire du Tiers État* (voy. la *Bibliographie*, n° 314). La publication de ce volume était depuis longtemps impatiemment attendue. C'est le commencement d'exécution d'une des plus vastes et des plus utiles entreprises historiques qui aient été conçues de nos jours. La pensée de réunir les documents inédits de l'histoire du tiers état appartient à M. Guizot, ministre de l'instruction publique, qui en 1836 chargea M. Augustin Thierry de ce grand travail. Le savant éditeur avait d'abord conçu le projet de ranger sous quatre chefs les immenses matériaux qu'il avait à recueillir, selon qu'ils se rapportaient à la condition des personnes roturières : 1° dans la famille; 2° dans la corporation; 3° dans la commune; 4° dans la province et dans l'État. Mais ayant reconnu la nécessité de réduire ce plan pour le rendre plus aisément praticable, il s'est déterminé à diviser en deux séries seulement, au lieu de quatre, tous les documents de l'histoire du tiers état. La première série, comprenant les documents relatifs à l'histoire municipale et à celle des corporations d'arts et métiers des villes de France,

s'ouvre par le volume que nous annonçons, dans lequel sont rassemblées les pièces relatives à l'histoire de la ville d'Amiens depuis l'an 1057 jusqu'a la fin du xv^e^ siècle. En tête de ce volume, M. A. Thierry a placé une introduction qui forme, à elle seule, un ouvrage considérable, digne, sous tous les rapports, du nom de l'auteur. C'est une histoire complète, quoique dans un cadre sommaire, de la formation et des progrès du tiers état jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Les chartes, ordonnances, coutumes, statuts, règlements et autres actes concernant l'histoire d'Amiens sont au nombre de 320, dont 4 appartiennent au xi^e^ siècle, 27 au xii^e^, 84 au xiii^e^ et 205 au xiv^e^. Ils sont accompagnés de commentaires explicatifs qui en font ressortir le sens et la valeur historique, et suivis d'une notice des sources manuscrites de l'histoire municipale d'Amiens. Une table analytique des matières et un index général terminent le volume. Le tome II, en ce moment sous presse, contiendra : 1° une préface dans laquelle on trouvera un tableau de l'ancienne France divisée en cinq régions, l'exposé des motifs qui ont déterminé l'éditeur à commencer par la région du Nord et dans celle-ci par la ville d'Amiens, les règles qu'il a suivies dans la composition du recueil et l'indication des moyens les plus capables de le conduire à son achèvement; 2° la suite de l'introduction, qui continuera l'histoire du tiers état depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'en 1789; 3° les pièces relatives à l'histoire d'Amiens depuis le xiv^e^ siècle jusqu'à la même époque, avec les chartes et autres actes des villes, bourgs et villages de l'Amiénois. — Le tome III réunira les documents qui se rapportent à l'histoire municipale d'Abbeville et des des communes du Ponthieu.

L'éditeur annonce dans son avant-propos que la seconde série des documents de l'histoire du tiers état doit comprendre les pièces relatives à l'état des personnes et des familles roturières, c'est-à-dire les actes indiquant la réduction progressive de l'esclavage antique au servage de la glèbe et la naissance de la propriété pour les familles serves; les affranchissements; les priviléges autres que ceux de noblesse; les concessions du titre de bourgeois du roi; les requêtes adressées aux cours souveraines pour la jouissance du droit de franchise de corps et de biens; les jugements rendus en faveur de ces réclamations ou contre elles. Obligé d'ajourner indéfiniment cette seconde série, M. Thierry exprime le désir que les matériaux dont elle doit se composer soient rassemblés et publiés par une autre personne. Il regarde aussi comme très-désirable qu'il soit formé une collection particulière de tous les documents relatifs aux états généraux.

— Dans un écrit tout récent, dont nous avons dernièrement annoncé le titre (voy. la *Bibliographie* du bulletin d'octobre, n° 299), notre confrère M. Bordier examine avec beaucoup de soin et d'érudition les deux volumes du *Recueil des diplômes merovingiens*, publiés en 1843 et 1849 par M. Pardessus. Tout en rendant justice aux mérites réels de ce grand ouvrage, M. Bordier y signale beaucoup d'imperfections et de lacunes, et se plaint de ce que le nouvel editeur des *Diplomata* a livré par là l'Académie des inscriptions à la merci de la critique allemande. M. George Waitz vient en effet de consacrer à l'analyse du IIe volume du *Recueil des chartes mérovingiennes* deux articles des *Nouvelles savantes* de Gœttingue (nos des 18 et 20 avril 1850), dans lesquels il juge très-défavorablement cette publication. Comme M. Waitz, M. Bordier pense que l'édition nouvelle des *Diplomata* de Bréquigny, donnée par M. Pardessus, ne fait pas, aux yeux des étrangers, autant d'honneur à l'érudition française qu'on devait le souhaiter. Sans s'associer complétement aux reproches du savant allemand, l'auteur de la notice les trouve fondés en grande partie. Voici les principaux points sur lesquels porte sa critique : « M. Pardessus ne s'est nullement inquiété de manuscrits très-importants qui se trouvent hors de France, comme le *Codex aureus* de Trèves, qui contient les précieuses chartes de l'abbaye d'Epternach ; il n'a pas consulté davantage des manuscrits qui sont en France; par exemple, il a réimprimé cinq pièces des vre et vne siècles tirées du cartulaire de Saint-Benigne, de Dijon, et un plus grand nombre d'autres empruntées aux actes des évêques du Mans, d'après l'ancienne leçon de Pérard ou d'après celle de Mabillon, sans se soucier ni des manuscrits qui sont encore au Mans, ni de ceux qui sont à Dijon. A peine a-t-il vu ceux de Paris, sauf les manuscrits qui contenaient des documents législatifs, et un certain nombre de chartes provenant des monastères de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés. M. Pardessus a poussé si loin l'oubli en ce genre, qu'il s'est borné à la réimpression des copies de Bréquigny, même pour des textes dont il y a eu dans ces derniers temps des éditions incomparablement meilleures. M. Bordier cite pour exemple le testament de saint Remi, donné par M. Pardessus sur la leçon de dom Marlot sans s'occuper du texte que M. Varin avait rétabli d'après divers manuscrits dans ses *Archives administratives de Reims*. Il en est de même, dit-il, pour les pièces du cartulaire de Folquin, réimprimées d'après Bréquigny, tandis que M. Guérard en avait publié, sur les manuscrits mêmes, en 1840, une édition de beaucoup préférable. Quant à la recherche des documents nouveaux, le nouvel éditeur

des *Diplomata* s'en est moins occupé encore que de l'épuration des textes déjà connus. Il ne s'en trouve qu'un dans son Ier volume, un édit du Sigismond de l'an 517 qu'il avait fait connaître en 1839, dans le *Journal des savants*, et le IIe volume en contient seulement cinq. »

M. Bordier termine la première partie de son travail en louant sans réserve les prolégomènes de M. Pardessus et en faisant quelques observations critiques sur les tables qui terminent l'ouvrage. Parmi ces observations nous croyons devoir citer celle-ci : « Une foule d'exemples démontrent que depuis l'invasion germanique dans les Gaules jusqu'au XIIe siècle, les noms propres d'hommes ou de femmes terminés au nominatif par *a*, s'allongeaient à tous les autres cas, et prenaient la forme *ane* pour désinence. Cette particularité est constante, et il en résulte que quand on rencontre dans un texte un des cas obliques en *ane*, comme *Adreberctane*, pour en signaler un emprunté à l'index de M. Pardessus, on ne doit pas se hâter d'en conclure que le nominatif soit *Adreberctana*. Recevoir dans une table ces formes allongées est aussi peu exact que si l'on admettait dans un lexique latin les mots *Ciceronis* ou *Ciceronem*. » Dans la seconde partie de sa notice, M. Bordier s'est proposé de justifier les reproches qu'il adresse au nouvel éditeur des *Diplomata*. Il commence par donner des exemples de textes inexactement publiés par M. Pardessus. Ces textes sont ceux des diplômes imprimés sous les nos 162, 186, 349, 322, 363, 514, 554, 562, 568 et 587; il y signale des variantes que fournissent les originaux conservés dans les bibliothèques de Paris ou des départements. L'auteur aborde ensuite le sujet principal de son opuscule, en s'occupant des textes omis dans la nouvelle édition des chartes mérovingiennes. Ses recherches lui ont démontré qu'il existe en France un assez grand nombre de diplômes de la première race qui n'ont pas été recueillis par M. Pardessus, et à l'appui de cette assertion, il publie douze documents qui lui ont été fournis par les archives nationales ou par la Bibliothèque nationale. Voici la liste de ces pièces : « Instrumentum donationis quo Aredius (Saint-Yrier) et « mater ejus Pelagia plurimas res in pago Lemovicino monasterio « Vosidensi (du Vigeois) conferunt (31 octobre 573). II. Quo- « modo cenobium Fossatense a sancto Martino papa Romano auc- « torisatum atque confirmatum sit in Cristi nomine. — Privilegium « sancti pape de ecclesia Fossatensi (24 avril 649). III. Quomodo « Clodoveus rex confirmavit scripta Romani pape et scripta duo- « decim episcoporum Gallie (649-656). IV. Quomodo Clotharius, « rex Francorum, auctorizavit privilegium apostolici Romani et

« scripta duodecim episcoporum de cenobio Fossatensi et cuncta « que jam peracta erant poscente Blidegisilo dyacono (656-664). « V. Epistola Clotharii regis ad Gerinum comitem de cenobio « Fossatensi et de omnibus ad Varanam pertinentibus (656-664). « VI. Childeberti imunitas Fossatensi monasterio concessa (695- « 711). VII. Preceptum Theodorici regis de Monasteriolo aliisque « villis Vualdmaro abbati Fossatensi concessis (2 mars 722). « VIII. Second testament de Wideradus ou Waré, abbé de Flavi- « guy (722). IX. Pippinus majordomus mittit monasterio Flavi- « niacensi tabulas eburneas (747-752). X. Baio et Cylinia dant ec- « clesie Flaviniacensi Pulliniacum, Pruviniacum cum ecclesia « S. Symphoriani et vinea Romerengia (11 mai 749). XI. Cylinia « in augmentum precedentis eleemosine dat in pago Duesmensi « villas Puteolis, Optemariacum, Cleriacum (16 juin 749). XII. Ar- « duguinus dat cenobio Flaviniacensi omne quod habebat in pago « Vavarensi (748). » La sixième et la septième de ces pièces avaient « déjà été publiées par l'auteur dans la *Bibliothèque de l'École des « Chartes*, t. XI, p. 56. »

— Une nouvelle *Histoire de Flandre*, en 6 vol. in-8°, vient de paraître à Bruxelles. (*Bibliographie*, n° 325) — Si M. Kervyn de Lettenhove, auteur de ce livre, a choisi un sujet bien souvent traité, il a su le rajeunir par la variété des recherches, par la nouveauté d'un grand nombre de détails, et presque constamment par l'intérêt du récit. Son ouvrage, d'une étendue considérable, est le fruit d'un travail consciencieux et persévérant. M. de Lettenhove s'est donné la tâche de célébrer la puissance et la grandeur de la Flandre au moyen âge. Comme on devait s'y attendre, il considère un peu toutes choses sous le point de vue flamand, et parfois cette préoccupation l'entraîne peut-être à des appréciations hasardées. Pour citer un exemple, il ne pardonne guère à Philippe Auguste la victoire de Bouvines; et, sous l'impression de ce ressentiment, il prétend que ce prince « détestait les nobles et les chevaliers, parce qu'il ne comprenait pas leur courage et ne pouvait souffrir tout ce qui lui rappelait la guerre. » Philippe le Bel, l'organisateur du pouvoir judiciaire en France, est, aux yeux du nouvel historien, « un tyran qui sapa toutes les institutions nationales. » On ne saurait sans doute justifier toute l'administration de Philippe le Bel; mais son crime capital ne serait-il pas, pour M. de Lettenhove, d'avoir battu les Flamands à Mons en Pévèle? Outre ce témoignage de partialité, on regrette aussi de rencontrer parfois, dans un livre si recommandable à tant d'égards, des inexactitudes sur des détails fort connus

de notre histoire. Ainsi l'auteur affirme, sur la foi des documents les plus suspects, que Jeanne d'Arc était issue de parents nobles (t. IV, p. 244); ailleurs il défigure sous cette forme bizarre, « Poton de Sainte-Traille, » le nom d'un des capitaines français les plus renommés du XV^e^ siècle (*ibid.*, p. 225). Mais nous n'insisterons pas sur ces taches légères, et nous nous bornerons à signaler, aux amis des études historiques, la nouvelle *Histoire de Flandre* comme une des plus complètes et des plus attachantes qui aient été écrites jusqu'ici. Après une introduction de XLV pages, le tome I^er^ s'ouvre par une étude sur l'histoire de la Flandre pendant les temps antérieurs au IX^e^ siècle. Abordant ensuite plus spécialement son sujet, M. de Lettenhove traite, dans le reste du volume, des événements qui se sont accomplis en Flandre depuis le gouvernement des forestiers jusqu'à la mort de Guillaume de Normandie (1188). Cette date est considérée par l'auteur comme la fin de l'époque féodale. Le tome II continue le récit depuis l'avénement de Thierry d'Alsace jusqu'à la mort de Gui de Dampierre (1304); et le tome III depuis le traité d'Athies jusqu'à la bataille de Roosebeke (1383); ces deux volumes embrassent toute l'époque communale. Les tomes IV et V, où se pressent les événements les plus importants, comprennent, de 1383 à 1500, l'époque de la domination des ducs de Bourgogne, depuis l'avénement du duc Philippe le Hardi jusqu'aux traités de Damme et de Cadzand. L'histoire des règnes de Charles-Quint, de Philippe II, d'Albert et d'Isabelle et de Philippe IV en Flandre, occupent la plus grande partie du tome VI. Les derniers chapitres exposent avec moins de développement les faits qui se sont accomplis sous les règnes suivants jusqu'à la mort de l'empereur Léopold II (1792). L'ouvrage laisse à désirer une table des noms et des matières; il est d'ailleurs accompagné de pièces justificatives, pour la plupart importantes, tirées des archives de Belgique et de France.

— Sous le titre de : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en* 1550, M. Ferdinand Denis, connu par des travaux importants sur l'histoire, les mœurs et la littérature du Brésil, vient de publier un opuscule intéressant dans lequel il fait connaître un épisode singulier des fêtes qui furent célébrées à Rouen, le 1^er^ et le 2 octobre 1550, à l'occasion de l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis dans cette ville. Trois cents hommes entièrement nus, parmi lesquels figuraient cinquante indigènes brésiliens de la nation des Tupinambas, exécutèrent devant le roi, les seigneurs et les dames de la cour, des danses et des scènes de la vie guerrière des Indiens. Ce

fait curieux avait été signalé en quelques lignes par Favin, auteur d'une histoire de Rouen. M. Denis en emprunte le récit plus exact et plus circonstancié à une relation imprimée à Rouen en 1551. La valeur de cette description est bien rehaussée par les commentaires et les notes qui l'accompagnent. On y remarque surtout des recherches sur quelques monuments de la linguistique du Brésil appartenant au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, sur les croyances religieuses des Tupinambas et leur poésie, sur les drames et les vers tupiques composés par les missionnaires. A la fin du volume, M. F. Denis reproduit avec de savantes observations un fragment de la cosmographie universelle d'André Thévet, traitant de la religion des Brésiliens, et quelques poésies en langue tupique de Christoval Valente, jésuite portugais.

— La *Notice historique sur les reliques de saint Antoine*, publiée récemment par un membre de la Société archéologique d'Arles, a pour objet l'examen d'une question de faits analogue à celle que M. Letronne a résolue avec tant d'érudition dans son Mémoire sur le tombeau de saint Eutrope à Saintes. On sait que vers la fin du XVI^e^ siècle, une dispute fameuse s'éleva entre les religieux du couvent de Saint-Antoine de Viennois et les bénédictins de l'abbaye de Mont-Majour d'Arles, sur la possession des reliques de saint Antoine du désert. Le pape Innocent VIII se montra favorable aux prétentions des Antonins ; mais les moines de Mont-Majour ne se tinrent pas pour battus ; ils répétaient à leurs concitoyens :

Viri Arelatenses,
Quidquid dicant Viennenses,
Habetis Antonium.

Avec l'appui de l'archevêque d'Arles et de députés spéciaux nommés par les États de Provence, ils réclamèrent énergiquement auprès du saint-siége, et, par une bulle du 31 décembre 1495, le pape Alexandre VI, successeur d'Innocent VIII, leur donna définitivement gain de cause. Il fut dès lors reconnu que les ossements de saint Antoine reposaient dans l'église de Saint-Julien d'Arles, dépendant du monastère de Mont-Majour. La reine Claude de France, femme de François I^er^, vint les visiter en 1515, et deux ans plus tard, le pape Léon X envoya demander aux consuls d'Arles une parcelle de ces restes vénérés qui, depuis cette époque jusqu'en 1789, continuèrent d'être l'objet de la dévotion des fidèles. En 1839, l'autorité diocésaine ayant fait procéder à la vérification des reliques déposées dans l'église de Saint-Julien d'Arles, une commission nommée par l'archevêque reconnut l'identité des ossements de saint

Antoine avec ceux qui étaient conservés sous ce nom avant 1789. Mais le curé de la paroisse déclara qu'il avait des raisons graves pour douter de l'authenticité des ossements réputés jusque-là être ceux du patriarche des cénobites; il fit suspendre les opérations de la commission et, sans attendre une décision supérieure, il fit descendre secrètement ces restes dans les caveaux de son église, et livra aux flammes, comme objets de nulle valeur, les parchemins qui en attestaient l'origine et les antiques enveloppes qui les recouvraient. L'auteur de la Notice ajoute qu'en 1845 le maire et le conseil municipal d'Arles, émus de la disparition d'un trésor confié depuis un temps immémorial à la garde des administrateurs de la cité, ont fait exhumer les reliques enfouies par le curé de Saint-Julien. Cette exhumation, faite en présence d'un médecin, constate que la tête et huit autres fragments du corps ont été reconnus conformes à un procès-verbal de visite de la châsse de saint Antoine, daté du 26 mai 1609, dont une expédition est déposée dans les archives de la ville. Tels sont les principaux faits exposés dans l'opuscule que nous annonçons. L'auteur demande que les ossements exhumés par ordre de l'autorité municipale de la ville d'Arles soient rendus à la vénération publique. C'est une question qu'il ne nous appartient pas d'examiner; mais nous croyons pouvoir dire qu'au point de vue historique, la Notice nous paraît établir solidement la proposition suivante : Le corps réputé être celui de saint Antoine fut apporté à Mont-Majour en l'année 1290 quand les bénédictins de cette abbaye quittèrent le prieuré de la Motte Saint-Didier, et fut transféré, le 9 janvier 1490, de l'église abbatiale de Mont-Majour dans celle de Saint-Julien d'Arles, où il a toujours reposé depuis cette époque.

— M. Hersart de La Villemarqué, qui a fait paraître il y a deux ans le *Dictionnaire français-breton* de Legonidec, augmenté d'un *Essai* sur la langue bretonne, publie aujourd'hui le *Dictionnaire breton-français* du même auteur, précédé de sa grammaire bretonne, avec des additions considérables (*Bibliogr.*, n° 322). Ce dernier ouvrage est le complément nécessaire du premier, et ne sera pas, sans doute, moins bien accueilli par les personnes qui s'intéressent à l'étude des dialectes celtiques. « La Grammaire bretonne de Legonidec est précédée d'un introduction qui expose les principes de prononciation, les règles de permutation des consonnes, le moyen de distinguer les genres, que personne jusque-là n'avait indiqués. Le premier livre traite des parties du discours et en donne l'analyse, le second est consacré à la syntaxe et à des exercices grammaticaux. Les additions que M. de La Villemarqué a cru devoir

saire à cette grammaire sont en petit nombre. Mais les lacunes qu'offrait le Dictionnaire breton-français avaient plus d'importance. » — « La tâche de les combler, dit M. de La Villemarqué dans son avant-propos, m'a été rendue plus facile, grâce à un supplément manuscrit assez considérable mis, d'après les dernières volontés de l'auteur, à ma disposition. » Ce livre est un répertoire des mots de la langue bretonne, telle qu'elle se trouve dans les auteurs anciens et modernes, et telle que la parlent aujourd'hui les paysans armoricains. Ils sont rangés par ordre alphabétique avec leur véritable orthographe à la fois nationale et logique, qui peint pour ainsi dire aux yeux la manière de les prononcer; avec le genre qui leur convient, avec leurs différentes significations, leurs acceptions diverses, un grand nombre d'explications et d'exemples, et souvent des remarques très-judicieuses. Le dialecte que M. Legonidec a suivi plus particulièrement dans ce dictionnaire, comme dans sa grammaire, est celui de Léon, qui est pour les Bretons ce qu'était l'attique pour les Grecs, c'est-à-dire la langue littérale et commune entendue dans toute la basse Bretagne, à la différence des dialectes de Vannes, de Cornouailles et de Tréguier, moins aisément compris hors de leurs limites. Les degrés de parenté du breton avec le gallois et avec le gaël, soit écossais, soit irlandais, ont été constatés avec soin par M. de La Villemarqué. Parmi les sources auxquelles il a puisé les mots bretons ajoutés par lui à l'ouvrage de Legonidec, nous citerons le vocabulaire breton-latin, manuscrit de l'an 882, conservé au musée britannique de Londres, et publié par Price en 1790; une grammaire latine-bretonne du XIV^e^ siècle, restée inédite et conservée également au musée britannique, et un grand nombres d'autres ouvrages imprimés ou manuscrits des XV^e^ et XVI^e^ siècles.

— M. Dinaux, notre confrère, vient de publier la première livraison d'une troisième série des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, recueil qui depuis plus de vingt ans a contribué à répandre le goût des études sérieuses dans une des parties de la France les plus riches en souvenirs et en documents historiques. On trouve d'abord dans cette livraison un catalogue sommaire des manuscrits de la bibliothèque publique de Valenciennes, rangés par ordre de matières. Ces manuscrits, au nombre de 805, proviennent des abbayes de Saint-Amand, de Vicoigne, de Saint-Saulve, d'Hasnon, des couvents des Chartreux et des Jésuites de Valenciennes, des collections particulières rassemblées aux châteaux de Condé et de l'Ermitage, par les ducs de Croy, et d'une donation faite au corps municipal de Valenciennes

par M. Crendal de Dainville, à la fin du siècle dernier. Quelques-uns sont fort anciens et d'un grand intérêt, particulièrement ceux qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Amand. La liste que publie M. Dinaux a été dressée par M. A. Leroy, ancien bibliothécaire de la ville. Elle a le mérite d'être plus complète que celle qu'on trouve dans l'ouvrage de Hœnel (*Catalogi librorum manuscriptorum*, 1830, in-4°), mais elle est trop succincte pour offrir une véritable utilité. On doit donc désirer que M. Dinaux puisse reprendre la publication des notices plus développées que M. Leroy avait faite de la plupart de ces manuscrits, et dont un petit nombre seulement ont paru dans la seconde série des Archives (tomes III et V). Un troisième catalogue des manuscrits de Valenciennes a été fait par le bibliothécaire actuel, mais nous ne savons s'il est destiné à l'impression. Nous signalerons encore dans cette livraison une biographie intéressante du général Despinoy, par M. Dinaux, et un article curieux du même écrivain, sur la Société anacréontique des *Rosati* d'Arras, dont firent part, vers la fin du siècle dernier, Robespierre, Carnot, et les poëtes Bertin et Feutry. Viennent ensuite une description historique du château des Écaussines-Lalaing et sous le titre : *Hommes et choses*, une suite d'articles moins étendus, mais pleins de recherches, sur les mœurs, les usages, les arts, les monuments, les personnages célèbres du nord de la France ou du midi de la Belgique.

L'*Histoire du Parlement de Flandre*, que vient de publier M. Pillot, conseiller à la Cour d'appel de Douai (*Bibliogr.*, n° 324), embrasse toute l'histoire judiciaire du nord de la France, depuis la conquête de Louis XIV jusqu'à la révolution de 1789. Par un édit du mois de février 1686, Louis XIV érigea en parlement le conseil souverain qu'il avait institué à Tournai en 1668. Après la prise de cette ville par les troupes d'Eugène et de Marlborough, en 1709, le parlement de Tournai fut transféré à Cambrai et ensuite à Douai après la paix d'Utrecht en 1713. Ce sont les annales de cette cour souveraine que M. Pillot retrace avec étendue, et non sans intérêt, en appuyant son récit sur des documents originaux, et principalement sur un recueil de lettres patentes et d'édits récemment retrouvé dans les archives de la Cour d'appel de Douai. L'auteur fait en même temps l'histoire des bailliages, présidiaux et autres juridictions inférieures qui ressortissaient au parlement de Flandre; il passe en revue les tribunaux d'Agimont, Avesnes, Bouchain, Cambrai, Cassel, Condé, Douai, Landrecies, Lille, Mariembourg, Maubeuge, Merville, Philippeville, le Quesnoy et Valenciennes, et pour chacune de ces localités ses recherches

contiennent d'utiles renseignements sur le caractère et l'organisation des anciennes institutions judiciaires dont elles étaient le siége.

Parmi les Annuaires des départements, il en est peu qui fournissent d'aussi nombreux documents d'histoire locale que celui de Saône-et-Loire. Le volume publié pour 1851 (*Bibliogr.*, n° 320) contient dans sa première partie, consacrée aux documents historiques : 1° un inventaire des titres, chartes et cartulaires déposés aux archives de la préfecture à Mâcon, offrant des indications qu'on ne trouve pas toutes dans les catalogues publiés par la commission des archives départementales ; 2° une notice sur l'abbaye du Miroir, par M. Ragut; 3° une description d'Autun au moyen âge, par M. G. Bulliot; 4° une notice sur saint Ladre, accompagnée de fragments d'un poëme burlesque inédit; 5° récit de la capitulation de Cluny en 1567, par M. Th. Chavot; 6° notice sur la ville de Romenay; 7° études monumentales, par M. Devoucoux. L'auteur de cette dernière notice traite principalement des églises d'Autun et de Châlons, et de l'ancienne abbaye de Saint-Philibert de Tournus.

— De tous les ouvrages qui ont été consacrés depuis quelques années à la description et à l'histoire spéciale d'un monument religieux, il n'en est aucun peut-être qui suppose d'aussi patientes recherches que la nouvelle Histoire de la cathédrale de Poitiers, par M. l'abbé Auber (*Bibliogr.*, n° 323). L'auteur nous paraît avoir réussi à venger cette belle église de l'oubli des historiens et des archéologues. La première partie de son livre traite de l'ancienne cathédrale de Poitiers, depuis le IIIe siècle jusqu'à la seconde moitié du XIIe; la seconde et la troisième partie contiennent une description très-développée de l'édifice actuel, construit de 1162 à 1199, sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Éléonore d'Aquitaine; la quatrième partie, qui remplit tout le second volume, renferme l'histoire des modifications que cette église a subies, et des événements qui s'y sont accomplis depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

320. *Annuaire statistique et historique des départements de Saône-et-Loire*, pour 1851. Mâcon, imprimerie de Dejussieu; Paris, librairie de Dumoulin, 1850. In-12 de 560 pages.

321. *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, par A. Dinaux, de la Société des Antiquaires de France, etc., troisième série. Tome I^er^, première livraison. Valenciennes, imprimerie de Prignez ; Paris, librairie de Dumoulin et de Techener. In-8° de 156 pages.

322. *Dictionnaire breton-français de Legonidec*, précédé de sa grammaire bretonne, enrichi d'un avant-propos, d'additions et de mots gallois et gaëls, correspondant au breton, par Th. Hersart de La Villemarqué. Saint-Brieuc, imprimerie et librairie de Prud'homme, éditeur; A Paris, chez Dumoulin. 1850, in-4° de XII-594 pages.

323. *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, par M. l'abbé Auber, chanoine titulaire de Poitiers, historiographe du diocèse, président de la Société des Antiquaires de l'ouest. Imprimerie de Dupré, à Poitiers; librairies de Dorache, de Didron et de Dumoulin à Paris. 2 vol. in-8° de VII-478 et 614 pages.

324. *Histoire du Parlement de Flandre*, par M. G. M. L. Pillot, conseiller à la Cour d'appel de Douai. Douai, imprimerie et librairie d'Adam d'Aubert; Paris, librairie de Dumoulin. 1849-1850, 2 vol. in-8° de 387 et 504 pages.

325. *Histoire de Flandre.* Bruxelles, imprimerie de Delevingne et Callewaert, librairie de Vandale. A Paris, chez Dumoulin, 1847-1850. 6 vol. in-8° de XIV-432, 631, 618, 540, 549 et 556 pages.

326. — *Itinéraire de Clément V pendant l'année qui précéda son avénement au saint-siége.* Extrait des manuscrits des archives de la Gironde, et publié par M. Cabanis. In-8° de 3 feuilles 1/4. Imprimerie de Coudert, à Bordeaux.

327. — *Note relative à l'organisation et à la direction d'une bibliothèque cantonale.* In-8° d'un quart de feuille. Imprimerie de Vagner, à Nanci.

328. — *Notice.* Restauration à Saintes de l'église de Sainte-Colombe; par l'abbé Briand. In-8° de 4 feuilles 1/2. Imprimerie de Boulet, à la Rochelle.

329. *Notice historique sur les reliques de saint Antoine du désert.* Marseille, imprimerie de Marius Olevi; Arles, librairie de Serre. A Paris, chez Dumoulin. In-8° de 142 pages.

330. — *Paris monumental et historique depuis son origine jusqu'en* 1789; écrit pour la jeunesse et les gens du monde, par madame Fanny Richomme. In-8° de 28 feuilles, plus 16 vues intérieures et costumes, et d'un grand nombre de vignettes sur bois dans le texte. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairie de madame veuve Louis Janet. Prix..... 9 fr.

331. — *Rapport sur l'église paroissiale de Saint-Éloi de Dunkerque*, à M. le ministre de l'intérieur; par Louis de Baecker. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Drouillard, à Dunkerque.

332. *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en* 1550, suivie d'un fragment du XVI^e^ siècle roulant sur la théogonie des anciens peuples du Brésil, et des poésies en langue tupique de Christoval Valente, par Ferdinand Denis. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Techener. In-8° de 104 pages avec une planche.

333. — *Valbonne, Aiguebelle, Senangues, Bonpas, la vallée de Bénédiction, Notre-Dame de l'Ermitage*, ou notice sur ces monastères; par Augustin C. In-12 de 5 feuilles 1/2. Avignon, imprimerie et librairie de Seguin aîné. Prix..... 1 fr.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.